



## **Deuxième Réunion de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel**

Bamako, le 16 mai 2014

### **CONCLUSIONS**

1. Le Gouvernement de la République du Mali, en sa qualité de Président de la Plateforme ministérielle de coordination (PMC) des Stratégies Sahel, a organisé la deuxième réunion de cette Plateforme à Bamako, le 16 mai 2014 sous la présidence de son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale de la République du Mali.
2. La cérémonie d'ouverture de la réunion a été marquée par les allocutions du Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, M. Pierre BUYOYA, de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahel, Mme Hiroute GUEBRE SELASSIE et de Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP.
3. La réunion a enregistré la participation des Ministres des Affaires étrangères de la République de Guinée et de la République Islamique de Mauritanie, Ministre d'Etat du Soudan, de la Ministre malienne de l'économie et des finances ainsi que d'autres hauts responsables des pays de la région sahélo-saharienne et d'autres Etats, des organisations sous-régionales, régionales et internationales, y compris des institutions financières. Ont également pris part à la réunion le Commissaire chargé des politiques macro-économiques de la CEDEAO, M. Ibrahim Bocar Bah, et le Directeur Afrique de l'Ouest et Centrale et Coordonnateur Sahel du Service européen d'Action extérieure, M. Peteris Ustubs.
4. La réunion a été l'occasion pour les participants de passer en revue les développements intervenus dans la région du Sahel depuis la première réunion de la Plateforme, tenue à Bamako, le 5 novembre 2013, et de procéder à des discussions fructueuses sur les différentes stratégies et initiatives des différentes organisations régionales et internationales pour le Sahel. Les participants ont salué les progrès et les efforts déployés par le Mali dans le cadre du processus de paix et de dialogue, notamment la nomination récente, par le Président Ibrahim Boubacar KEITA, d'un Haut représentant aux pourparlers inclusifs, en la personne de l'ancien Premier ministre, M. Modibo KEITA. Ils ont souhaité la création, dans les meilleurs délais, avec l'accompagnement de la communauté internationale, d'un cadre formel pour la tenue au Mali des pourparlers inclusifs préconisés par l'Accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013.

5. Les participants ont réitéré leur préoccupation concernant les défis persistants relatifs à la paix et à la sécurité au Mali et dans la région du Sahel dans son ensemble. A cet égard, ils ont fermement condamné l'acte criminel et inhumain perpétré par le mouvement terroriste dit Boko Haram, en l'occurrence l'enlèvement, en avril 2014, de plus de 200 lycéennes dans la ville nigérienne de Chibok, dans le nord-est du Nigéria et exprimé leur sympathie et leur solidarité avec les familles des victimes ainsi qu'avec le Gouvernement et le peuple du Nigéria.
6. Les participants se sont félicités de la grande mobilisation de la communauté internationale et de ses bonnes intentions à l'endroit des pays et des populations de la région sahélo-saharienne, et ont réitéré leur engagement à promouvoir une coopération efficace en vue de la mise en cohérence des différentes stratégies et initiatives des organisations régionales et internationales.
7. Après avoir pris connaissance du projet de Feuille de route de la présidence malienne et du rapport d'activités du Secrétariat technique, les participants ont approuvé les deux documents et ont félicité la Présidence malienne et le Secrétariat technique pour le travail remarquable accompli. Ils les ont encouragés à continuer d'approfondir cette coordination avec l'appui de tous les partenaires concernés. A cet égard, la réunion a invité les Etats du Sahel à désigner des points focaux qui seront en liaison avec le Secrétariat technique.
8. Les participants ont écouté, avec intérêt, l'exposé du Ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, portant sur l'initiative « G5-Sahel » et ont félicité les pays concernés (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) de cette initiative qui représente un signal fort de coopération et d'appropriation des projets régionaux. Ils ont encouragé les pays concernés à travailler étroitement avec la Plateforme ministérielle de coordination et son Secrétariat technique.
9. La réunion a salué les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel, dont des propositions de projets régionaux (développés en concertation avec les organisations régionales et internationales) et de projets nationaux (développés en étroite collaboration avec les pays de la région) répondent aux priorités identifiées dans la Stratégie des Nations Unies, à savoir la gouvernance, la sécurité et la résilience, et qui ont fait l'objet d'un consensus lors de la première réunion de la Plateforme ministérielle de Coordination à Bamako.
10. La réunion a également pris connaissance du Processus de Nouakchott initié par l'Union africaine en 2013 et qui s'inscrit dans le cadre du volet « sécurité » de la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel. Ce processus vise à faciliter le renforcement de la coopération en matière de sécurité entre les pays du Sahel et à contribuer à l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région. La réunion a félicité la Commission de l'UA et a vu en ce Processus un mécanisme prometteur de coopération dans la région pour lutter contre le terrorisme et les autres formes de criminalité organisée, notamment les projets visant la constitution de patrouilles mixtes et des unités conjointes le

long des frontières. Les participants ont appelé les États concernés à s'approprier ce Processus et l'ensemble des initiatives les concernant.

11. Les participants ont salué la stratégie de la CEDEAO, en cours de finalisation, qui, en plus des piliers susmentionnés (infrastructures de connexion, résilience et sécurité alimentaire, « education), sécurité, résilience), s'attache à améliorer les infrastructures et le secteur de l'éducation. Ils ont fait écho aux appels de la CEDEAO tendant à mobiliser l'aide internationale en matière de sécurité dans la région du Sahel.
12. Les participants ont salué l'Union européenne pour l'organisation d'une réunion de haut niveau sur le Sahel, le 6 février 2014 à Bruxelles, et l'a félicitée pour ses efforts constants en faveur des pays et des populations du Sahel. La réunion a pris note de l'élargissement de la Stratégie de l'Union européenne au Burkina Faso et au Tchad.
13. La réunion a adressé ses vives félicitations à Mme Hiroute GUEBRE SELLASSIE pour sa nomination récente, en qualité d'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahel, et lui a souhaité bonne chance dans sa mission.
14. Les participants ont noté les efforts des institutions financières en termes de financement dans le Sahel. Ces efforts s'élèvent pour la Banque mondiale à un montant de 1.5 milliards de dollars américains en faveur de programmes et projets gérés par les pays, 300 millions de dollars américains pour un appui au secteur privé et 585 millions de dollars américains comme fonds de garantie pour les différents investissements. En outre, 900 millions de dollars américains ont déjà fait l'objet de projets approuvés ou en cours de préparation. De plus, 250 millions de dollars américains pour la Banque africaine de développement, pour le financement d'un projet de renforcement de la sécurité alimentaire et de la résilience dans le Sahel qui sera approuvé d'ici la fin de l'année 2014. Ils ont salué cet engagement et les ont encouragés à poursuivre les efforts dans ce sens. Ils ont également pris note et se sont félicités de l'engagement du Japon en faveur des pays du Sahel.
15. Les participants ont félicité le Secrétariat technique pour son travail de cartographie et lui ont demandé de préparer une analyse comparative détaillée, incluant les lacunes et les chevauchements des différentes initiatives et stratégies régionales et internationales pour le Sahel, pour présentation et discussion lors de la prochaine réunion de la Plateforme de coordination. Ils ont également demandé au Secrétariat technique d'affiner le contour des responsabilités de la Plateforme de coordination ainsi que son rôle vis-à-vis des autres initiatives, notamment le G5.
16. Les participants ont exprimé leur profonde gratitude aux autorités et au peuple du Mali pour l'accueil chaleureux réservé à toutes les délégations et les facilités mises à leur disposition, qui ont permis l'organisation réussie de la présente réunion. Ils ont convenu de se réunir à nouveau dans six mois, sous la présidence malienne, à une date qui sera fixée ultérieurement, après consultations.